

gent. Il retourne à Biddeford, le 12 novembre, longtemps avant les fêtes, avec beaucoup d'argent ! *Voilà le fait connu.*

Quel est le fait inconnu que nous cherchons à découvrir ? Le vol. Guilmain, sans instruction, ne connaissant aucun art ou ne possédant aucune aptitude spéciale pouvant lui permettre faire *de l'argent en peu de temps*, déclare cependant qu'il reviendra à Biddeford avec beaucoup d'argent. Il y retourne, de fait, avec beaucoup d'argent, après cinq semaines d'absence. Quel moyen avait-il d'acquérir beaucoup d'argent en si peu de temps ? Un seul, le vol.

Si nous voyons un employé, sans moyen, dépenser le double de son salaire, nous en concluons qu'il vole son patron ou d'autres personnes. Cette conclusion est logique et 99 fois sur un cent elle est conforme à la vérité. Guilmain n'ayant pour tout moyen que le vol pour se procurer beaucoup d'argent en peu de temps, ne doit-on pas raisonnablement conclure qu'il avait pensé à voler soit son oncle ou toute autre personne, lors de son départ de Biddeford, et que ses paroles "ne sont pas un de ces propos comme les jeunes gens en tiennent souvent," ainsi que le fait remarquer le savant juge.

Guilmain venant au Canada dans le but de faire beaucoup d'argent, *en peu de temps*, et n'ayant que le vol pour arriver à ses fins, devra attendre le moment propice de mettre ses desseins à exécution.

Quand l'occasion se présente-t-elle? La veille du meurtre. Le 29 octobre, Laplante reçoit une lettre de son frère Isidore, lui demandant de retirer une somme de \$1,200 que lui doit un nommé Touchette. La lettre est lue en présence de Guilmain. Laplante déclare, en présence de Guilmain, qu'il ira à St-Hyacinthe, le lendemain, pour retirer cette somme. *Voilà le fait connu.*

"On veut tirer une présomption contre lui, de ce fait," dit le savant juge ! "Mais sur quoi se base-t-on pour tirer "pour tirer cette présomption ? Sur rien."

Examinons cette nouvelle affirmation.

Quels sont les motifs qui peuvent animer le meurtrier ? La haine, la jalousie, la vengeance et le lucre du gain. On ne